

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2086**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Technicien supérieur orthopédiste orthésiste

Nouvel intitulé : Technicien supérieur orthopédiste orthésiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CNFP DE L'ORTHOPEDIE FRANCAISE	Président de la CCI, Président de la CCI de Marseille - Provence

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331s préparation, analyse médicale, appareillage

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette fiche est incomplète. Les informations qui y figurent sont celles qui ont fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de la République Française.

Les autres informations sont manquantes car :

- la certification peut faire l'objet d'un dossier actuellement en cours d'instruction
- l'organisme ne les a pas encore transmises à la CNCP

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 21 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 30 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 2 janvier 1984 publié au Journal Officiel du 29 janvier 1984 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de technicien bandagiste orthopédiste'.

Arrêté du 17 novembre 1993 publié au Journal Officiel du 09 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de technicien supérieur bandagiste orthopédiste'.

Arrêté du 21 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 30 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur orthopédiste orthésiste'.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 30 juillet 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Extension de l'homologation sur les sites de Poissy et de Castres. Homologation jusqu'au 18 janvier 2005.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

##### **Autres sources d'information :**

##### **Lieu(x) de certification :**

CCI DE MARSEILLE-PROVENCE CNFP DE L'ORTHOPEDIE FRANCAISE  
35, rue Sainte-Victoire  
13292 Marseille Cedex 06

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Marseille (13), ACPPAV de Poissy (78), CCI de Castres (81)

##### **Historique de la certification :**

Anciens libellés : - Certificat de technicien bandagiste orthopédiste (Arrêté du 02 janvier 1984 publié au Journal Officiel du 29 janvier 1984)  
- Certificat de technicien supérieur bandagiste orthopédiste (Arrêté du 17 novembre 1993 publié au Journal Officiel du 09 décembre 1993)

**Certification suivante :** Technicien supérieur orthopédiste orthésiste